

Quartier La Duchère (Lyon IX). Demolire per ricostruire secondo le regole del sito



Budget prévisionnel total du Projet : **750 millions d'euros** (Grand Projet de Ville)

Superficie de la ZAC : **120 hectares**

12 500 habitants

5 500 logements au début du projet, en 2003

1710 logements sociaux démolis d'ici 2015 (1370 démolis depuis 2003)

1730 logements diversifiés (accession libre, accession sociale, locatif libre, intermédiaire ou social, logements étudiant) seront reconstruits au terme du projet

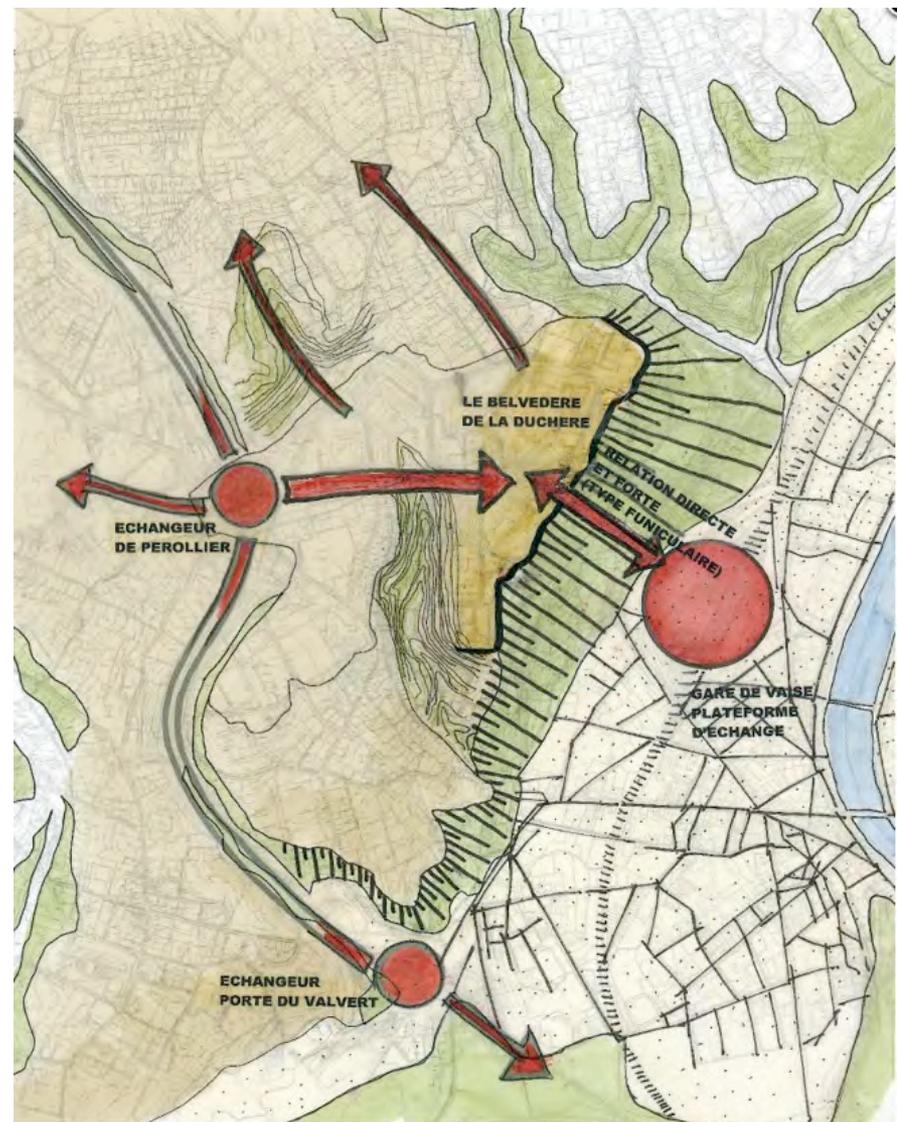
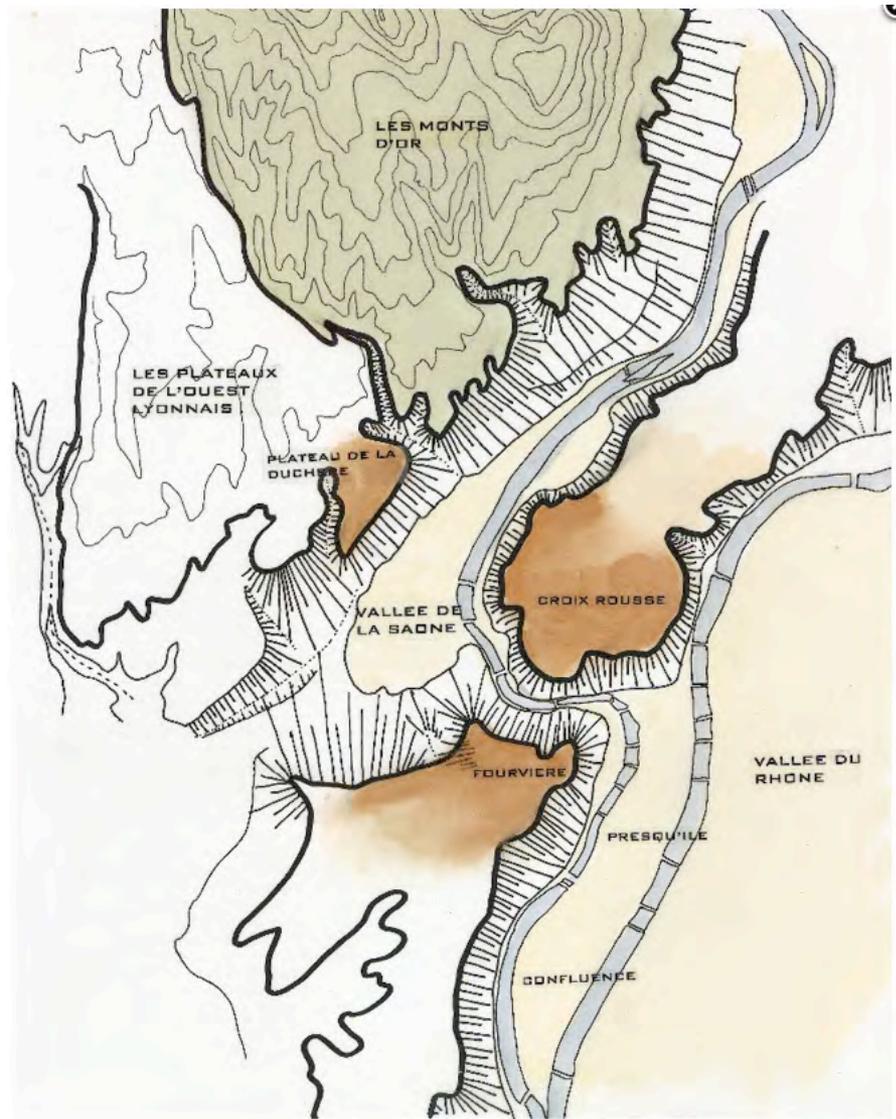
997 ont déjà été reconstruits depuis 2003.

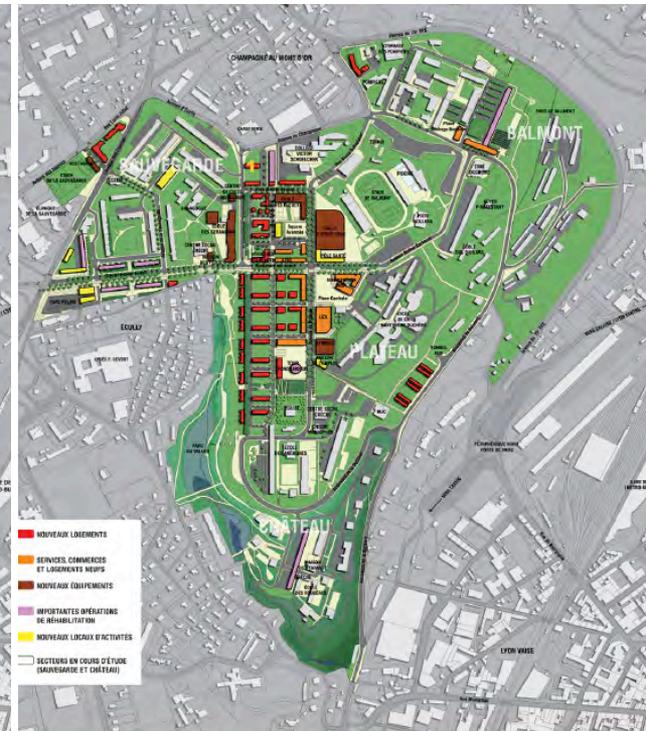
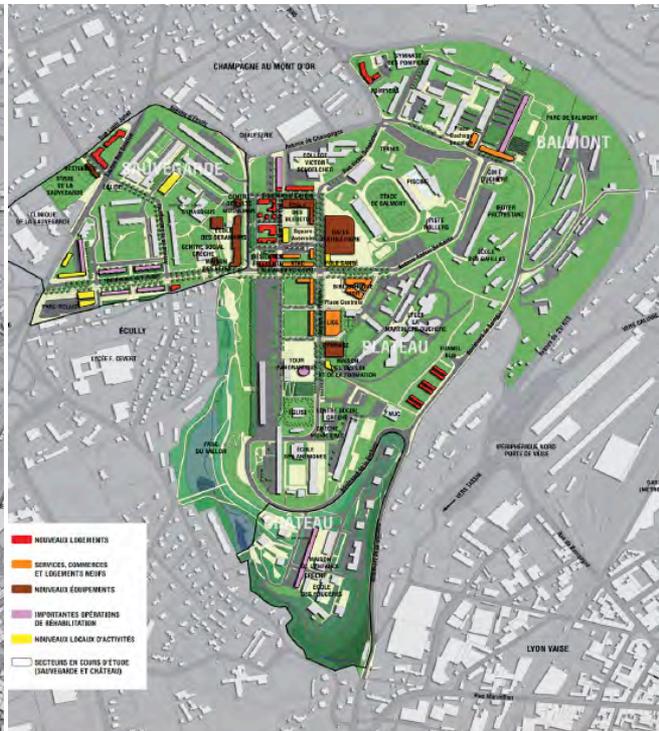
7 600 m² de locaux commerciaux neufs en rez-de-chaussée des immeubles neufs

30 000 m² de locaux d'activités neufs sur le périmètre de la zone franche urbaine

566 entreprises implantées sur la ZFU

La colline de Lyon





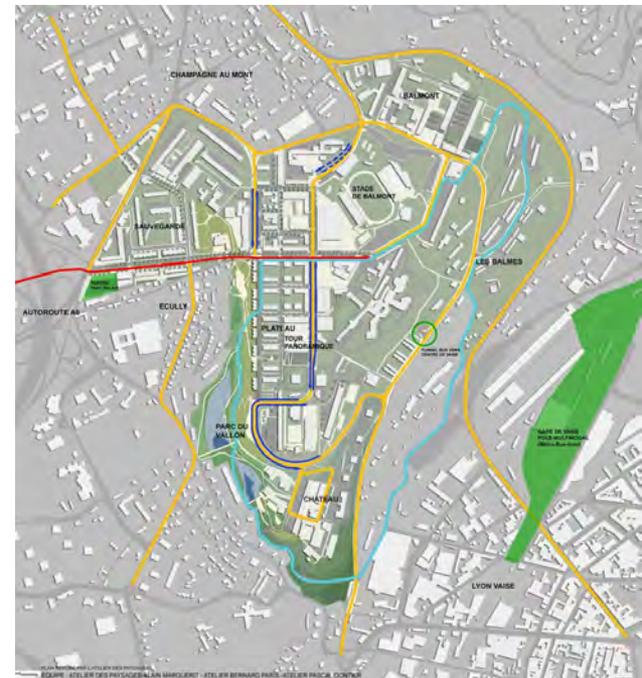
2003-2009-2012



Valoriser
les qualités paysagères



Réunir
autour d'un centre de quartier

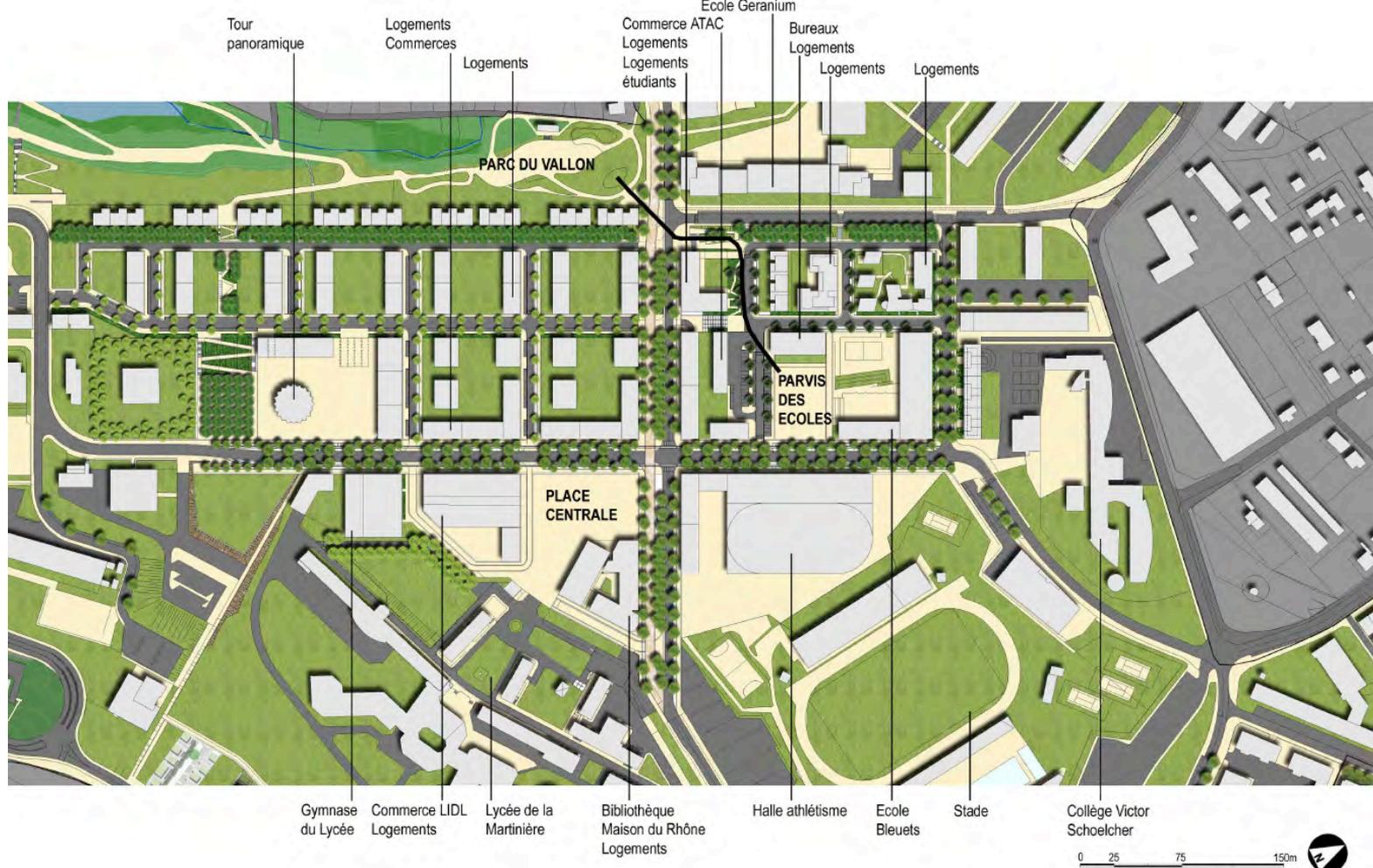


Améliorer
les liens avec son environnement



Ce projet intégré met en action de manière coordonnée **les deux leviers de la Politique de la Ville** :
- **l'urbain**, à travers un projet de rénovation urbaine ambitieux, et- **l'humain**, grâce au Contrat Urbain de Cohésion sociale de l'agglomération lyonnaise.

Ainsi, **le Projet Lyon La Duchère aborde l'ensemble des problématiques du quartier** : diversification de l'habitat, mixité des fonctions urbaines, qualité du cadre de vie, développement économique, préservation de l'environnement, désenclavement du quartier et développement des modes doux, amélioration de l'offre de services publics, renforcement des cohésions sociales, réussite éducative, emploi, accès à la culture et la création artistique, prévention santé.





Paesaggio e progetto. La “rete verde” entra in città: specie di parchi

Restituire i fiumi alla città
(la “rete blu” come sistema
strutturante nuove centralità)

Aprire la città alla natura

Assumere il paesaggio come
principio per ri-significare e ri-
colonizzare vuoti e aree
dismesse

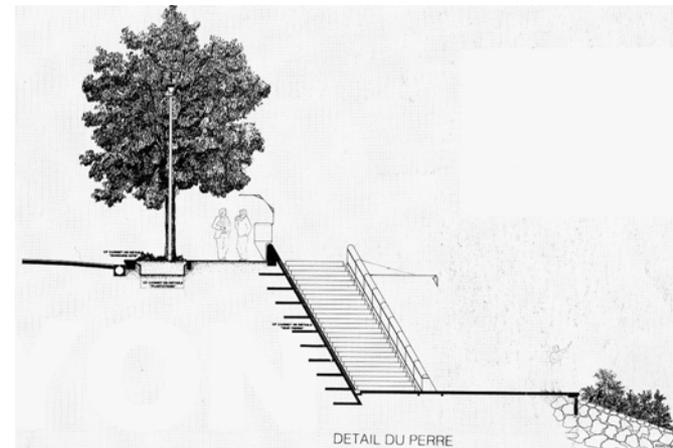


Cité Internationale, Berges du Rhône, Gerland, Confluence, Rives de Saône. Un sistema di parchi riconfigura l'affaccio della città sui fiumi



**Cité Internationale. Tra il parco storico e le rive,
una nuova polarità terziaria, una nuova parte di città**



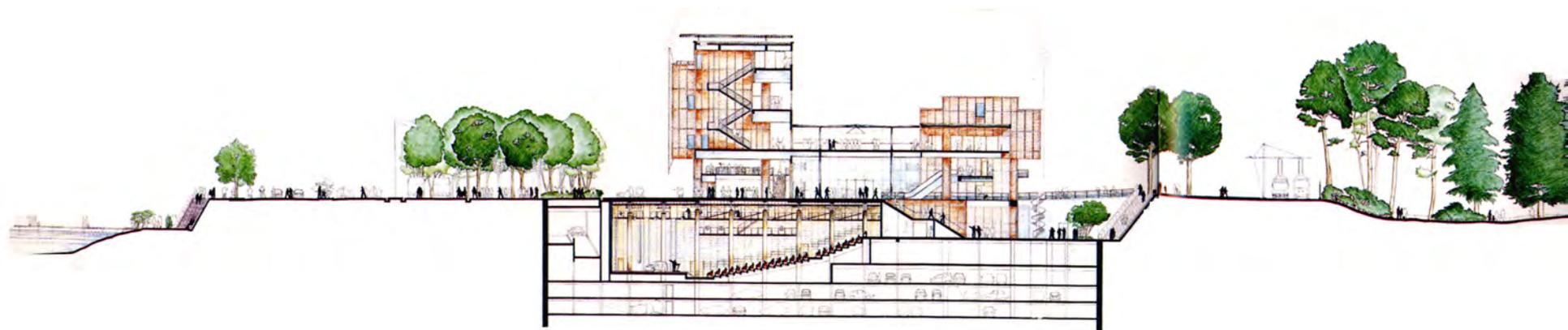
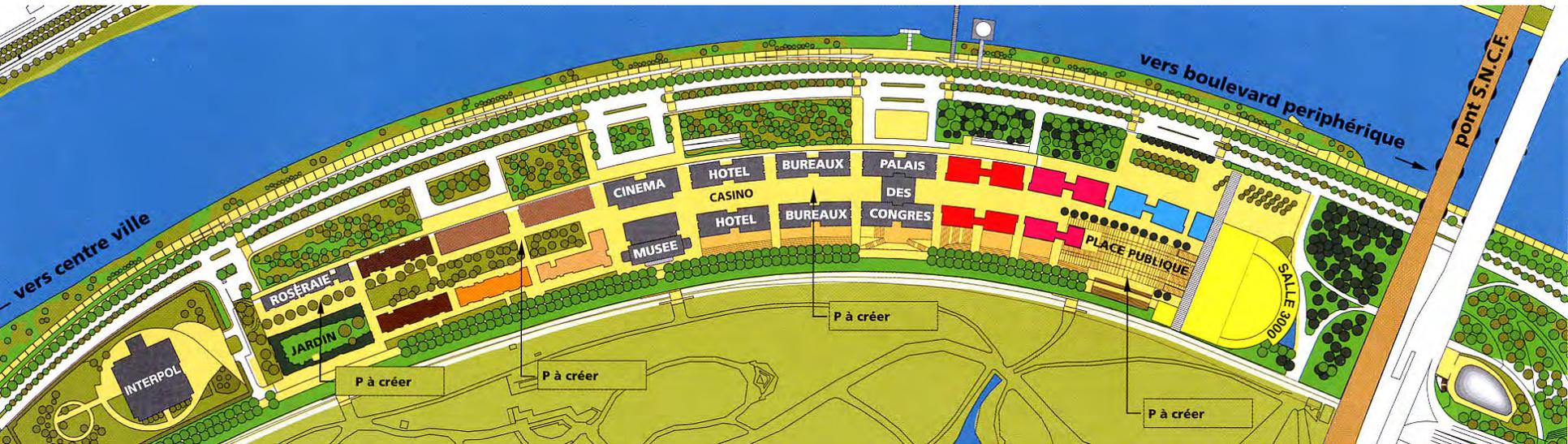








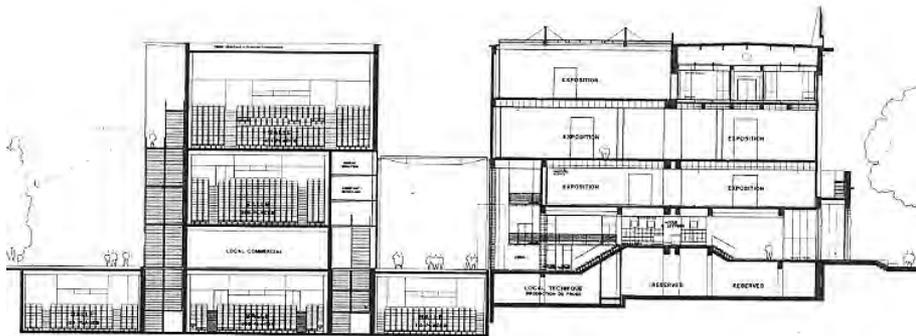
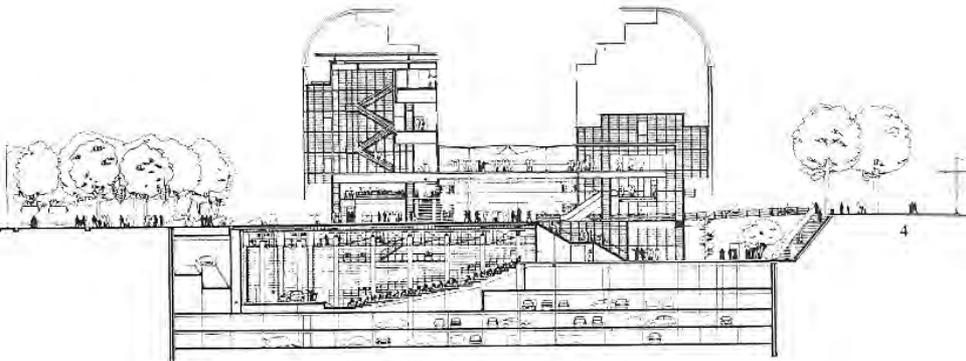
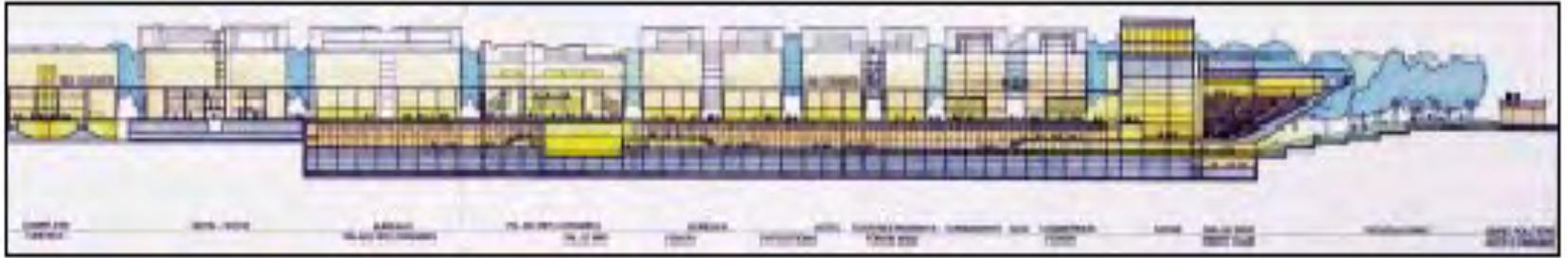






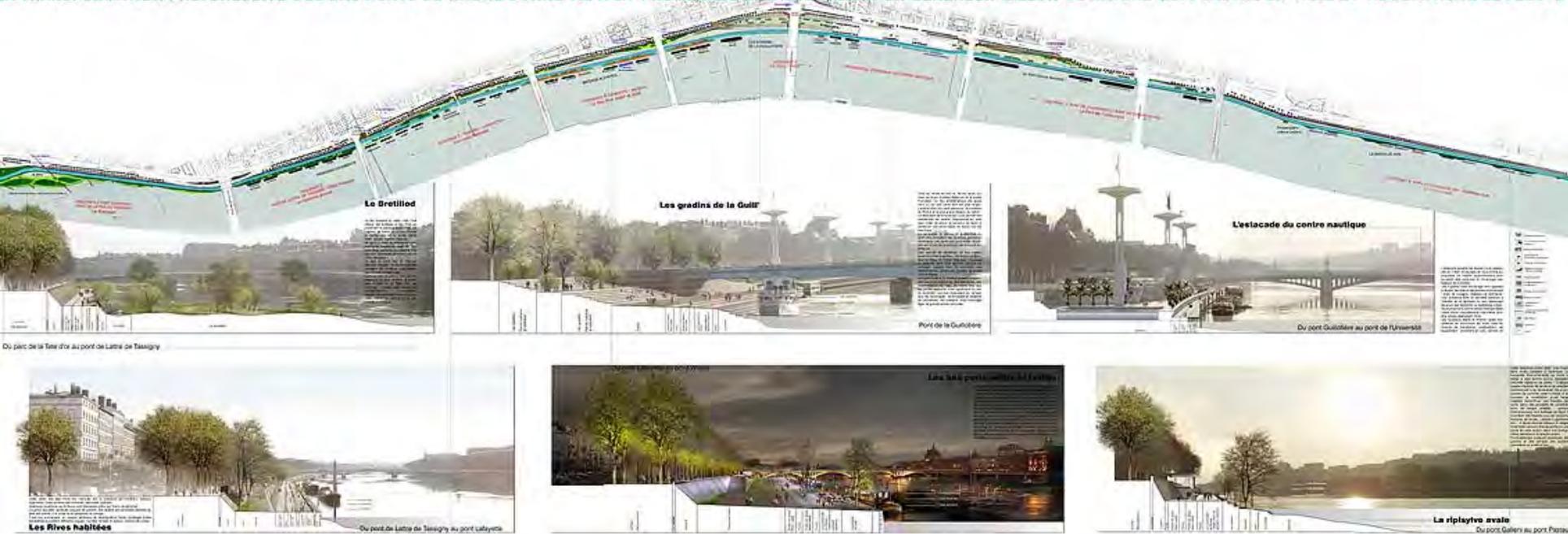






Berges du Rhône. Una pluralità di ambienti: un grande spazio pubblico lineare, per pratiche differenti

LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE DES BAS PORTS DU RHONE DONNE VIE A LA PROMENADE DES RIVES. C'EST UN GENEREUX SILLON DE NATURE QUI PENETRE EN VILLE ET ACCOMPAGNE LE FLEUVE







Lyon 3^e, 6^e, 7^e

Les berges du Rhône

du parking des bas-ports au parc
promenade des berges du Rhône

PLACES JUTARD ET RASPAIL

- 1 Dallage en granit
- 2 Mâts aiguilles support d'éclairage
- 3 « Parquet de pierre » de Brando
- 4 Mail d'albizias et les terrasses ombragées
- 5 Parvis du Palais de la Mutualité
- 6 « Îlots de verdure »
- 7 Salons de chaises scellées
- 8 Alignement de cerisiers à fleurs
- 9 Entrée du square et des jardins
- 10 Banquette de bois entre les 2 squares
- 11 Aires de jeux clôturées pour enfants
- 12 « Terrain d'aventure »
- 13 Talus végétalisé
- 14 Pas d'âne
- 15 Grands arbres conservés
- 16 Escaliers de granit
- 17 Nouveau bloc sanitaire

LES QUAIS ET LES BERGES DU RHÔNE

- 1 Les Terrasses de la Guillotière sur les berges du Rhône
- 2 Jeux de boules
- 3 Bras d'eau circulant et ses brumisateurs
- 4 Balade cyclable des berges
- 5 2 bowls de skate
- 6 Terrain multisports
- 7 Estacade du centre nautique
- 8 Alignement d'arbres prolongé
- 9 -quai V. Augagneur : platanes
- 10 -quai C. Bernard : sophoras du Japon
- 11 Marché Augagneur du mardi au dimanche
- 12 Promenade élargie à la tête de pont

LES PLACES EN CHIFFRES

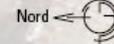
- 22 000 m² de surface totale
- 16 000 m² d'espace public
- 6 000 m² de voirie
- 6 000 m² gagnés sur la Fosse aux Ours
- 450 places dans le parc LPA Fosse aux Ours

VOIRIES GAMBETTA, AUGAGNEUR, CLAUDE BERNARD

- 1 Le cours Gambetta, axe de composition en 2x2 voies et stationnements latéraux
- 2 Pistes cyclables latérales surélevées et larges de 1,30m
- 3 Terre-plein central
- 4 Alignement de platanes conservé
- 5 Carrefour en croix
- 6 Pont de la Guillotière en 2x2 voies et pistes cyclables latérales
- 7 Quai Augagneur à 3 voies de circulation et stationnements latéraux
- 8 Quai Claude Bernard à 3 voies de circulation et stationnements latéraux
- 9 Tête de pont en belvédère sur le fleuve et la ville
- 10 Rue à sens unique et stationnements latéraux
- 11 Trottoir élargi

PARKING FOSSE AUX OURS

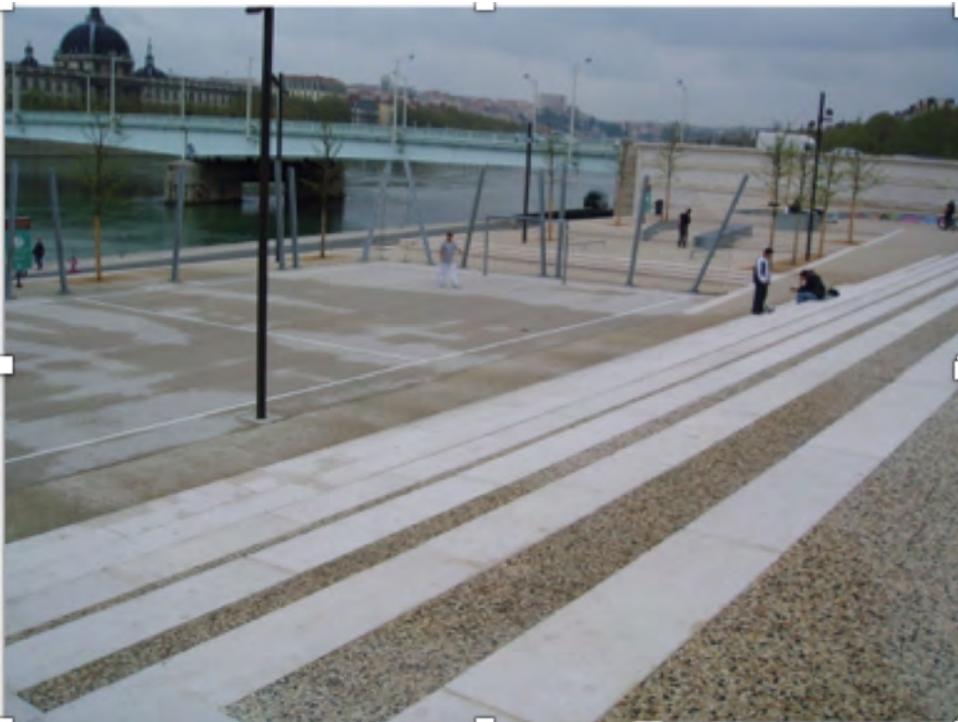
- 1 Accès piéton au parking depuis la place Jutard
- 2 Rampes d'entrée Gambetta et Augagneur
- 3 Rampe de sortie rue Larrivé
- 4 Accès piéton depuis les berges









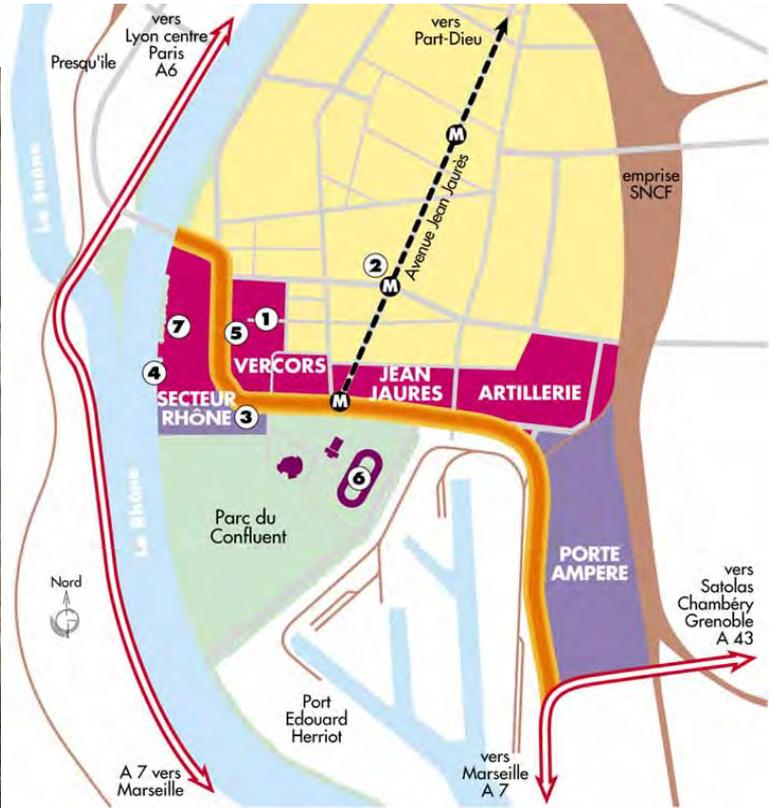








Gerland. Il parco come dispositivo di restituzione delle aree dismesse alla città



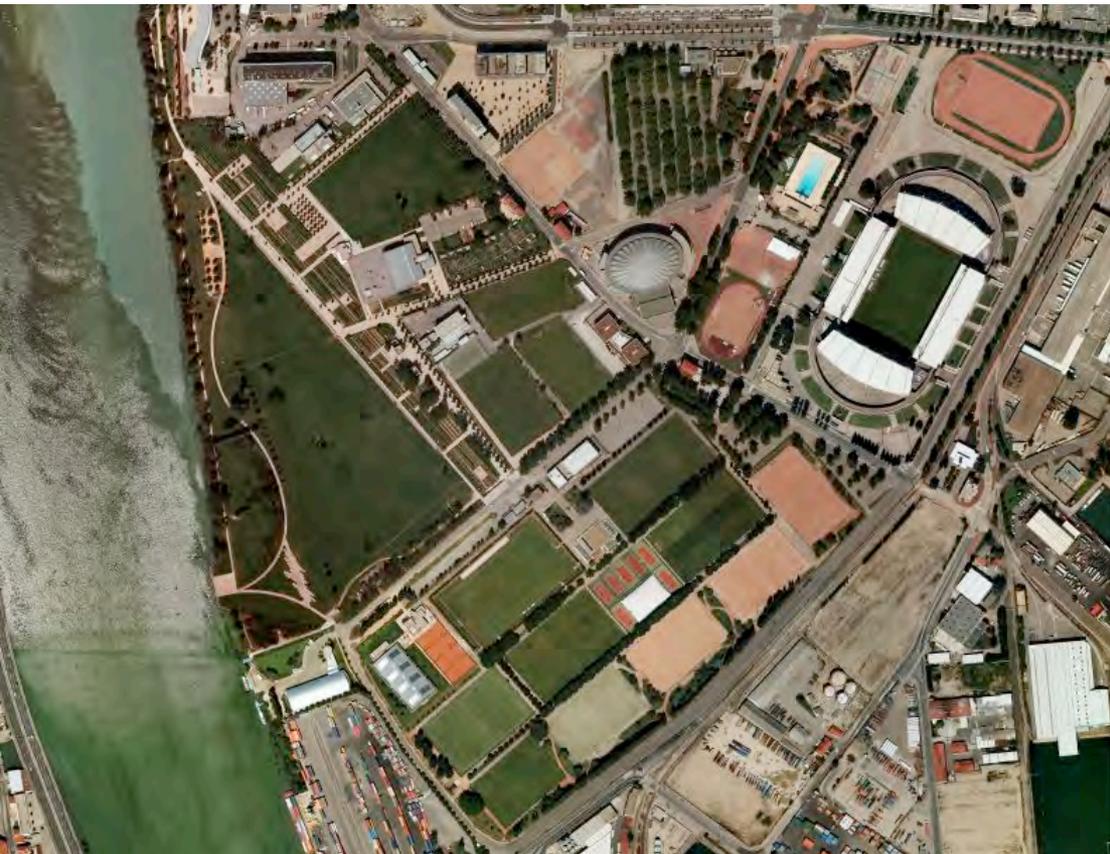
- Secteur en projet
- Secteur aménagé ou en cours d'aménagement
- Logements, activités diverses
- Prolongement métro (en travaux)
- Boulevard Scientifique Tony Garnier
- Ecole Normale Supérieure de Lyon Sciences 1
- Ecole Normale Supérieure de Lyon Lettres 2
- Université Lyon 1 3
- Cité Scolaire Internationale 4
- Halle Tony Garnier 5
- Stade de Gerland 6
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse 7







© Courmayeur





Lyon.Parc de Gerland. Atelier Corajoud Photo aérienne récente 2006

Photo jacques Leone





Lyon Confluence. Il parco come principio insediativo



150 hectares au coeur de Lyon, entre Rhône et Saône.

25 hectares d'espaces verts tournés vers la Saône.

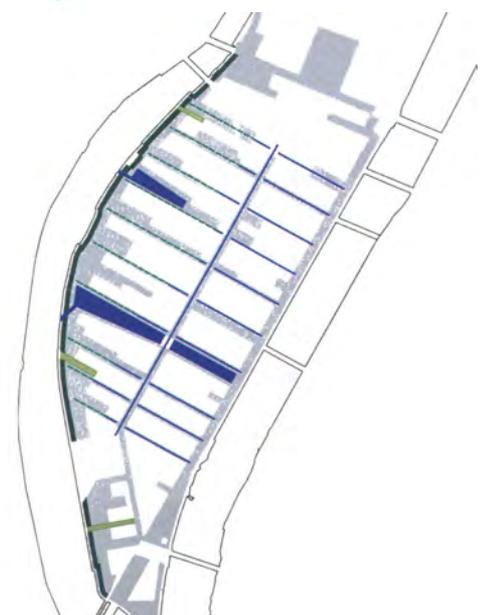
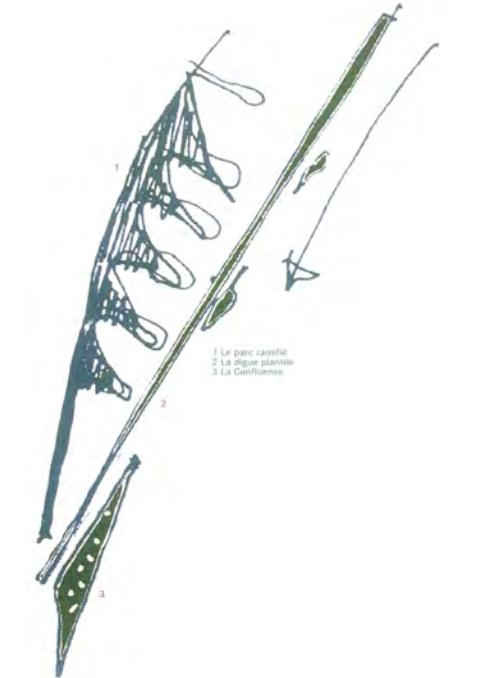
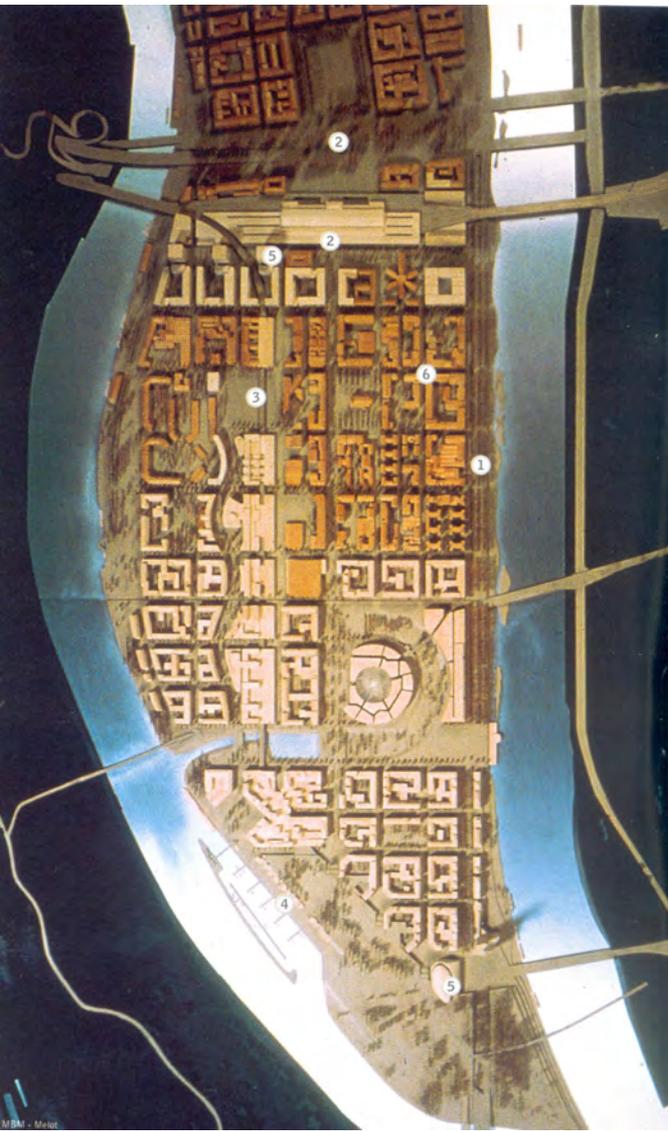
7 000 à 16 000 habitants dans le quartier à terme.

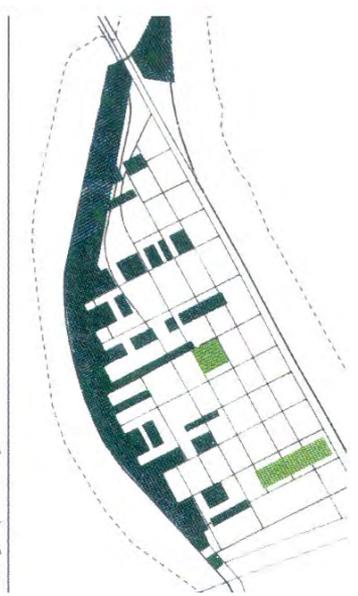
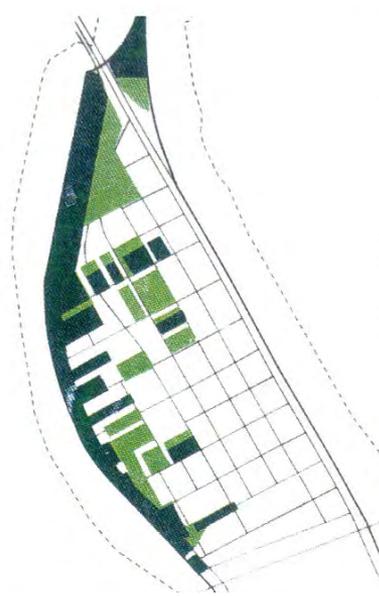
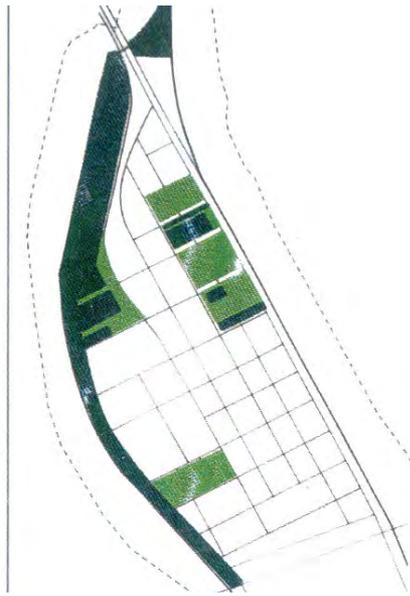
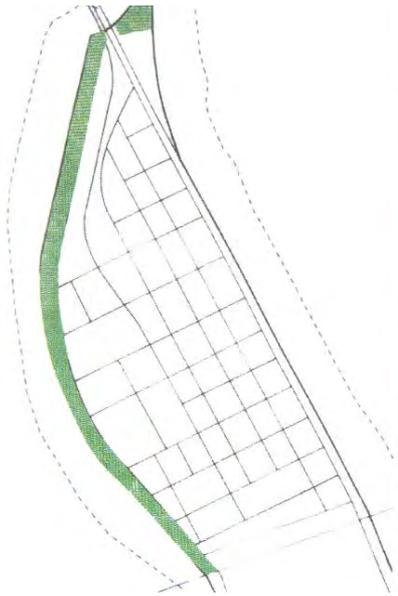
6 000 à 25 000 salariés à la fin du projet.

Plus de **100 enseignes** dans le pôle de commerces et de loisirs.

Près de **1 000 logements** neufs déjà livrés.

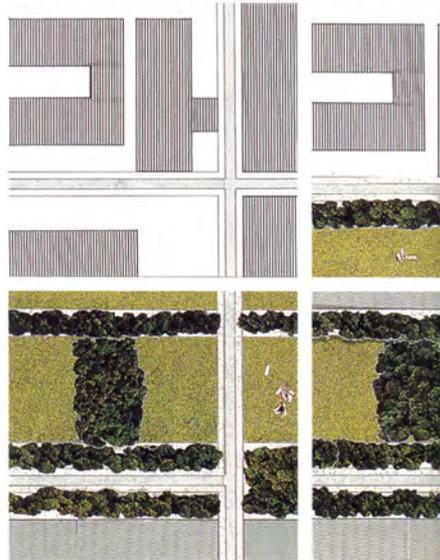
5 km de quais et de paysages naturels.





MODE D'OCCUPATION PROVISOIRE DES PARCELLES

MODE D'OCCUPATION PROVISOIRE DES PARCELLES



-  Bâtiments existants
-  Prairie-pelouse
-  Nouveaux bâtiments
-  Plantation d'arbres

-  Bâtiments constants
-  Nouveaux bâtiments
-  Prairie pelouse
-  Boisement-trame verte



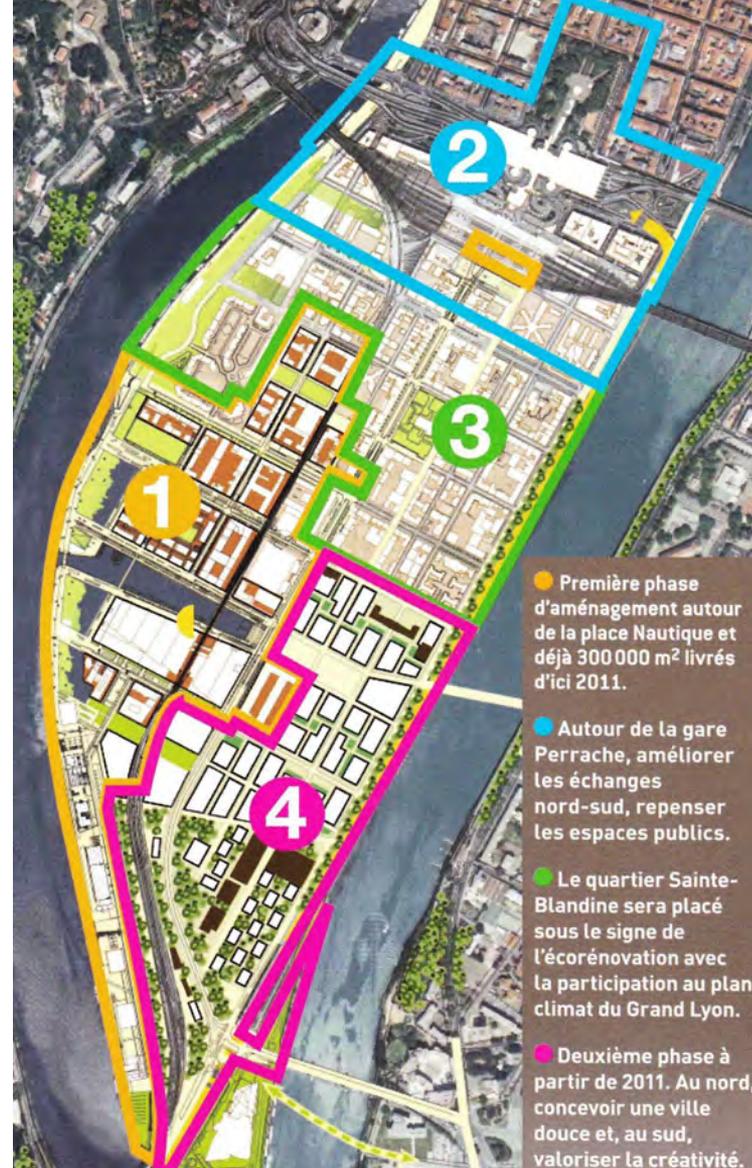
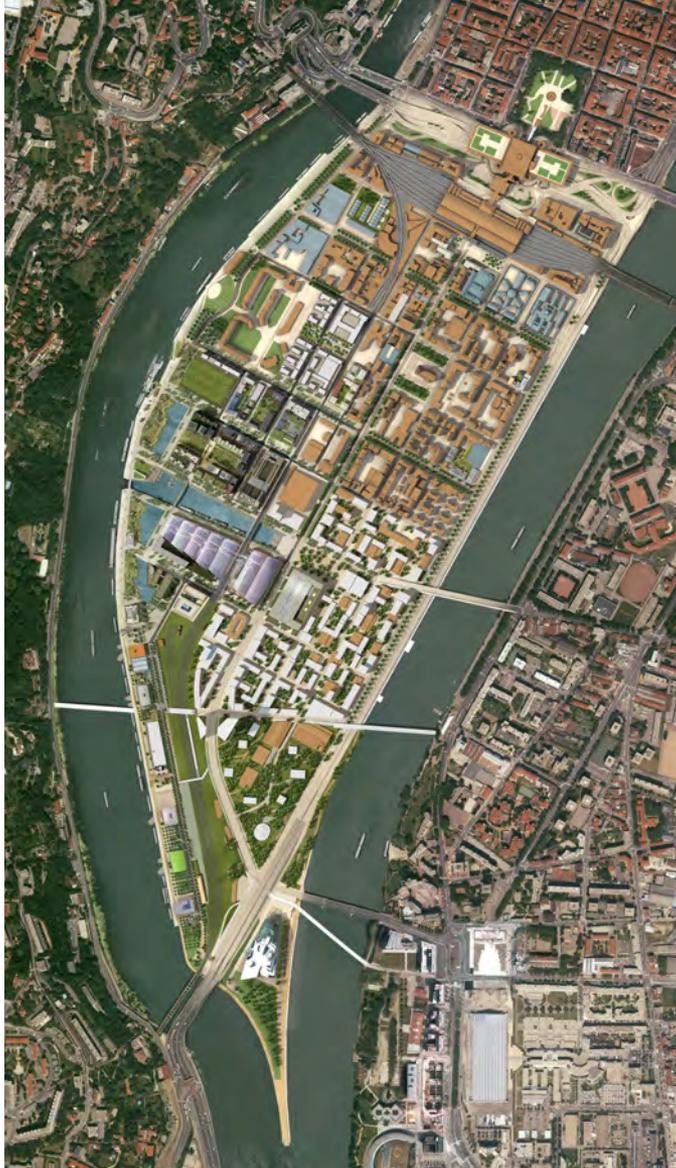
<http://www.lyon-confluence.fr/fr/projet-urbain/amenagement/cote-saone.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=EPGZmkOrv3M>

<https://www.youtube.com/watch?v=pfMHmKOxKOE>

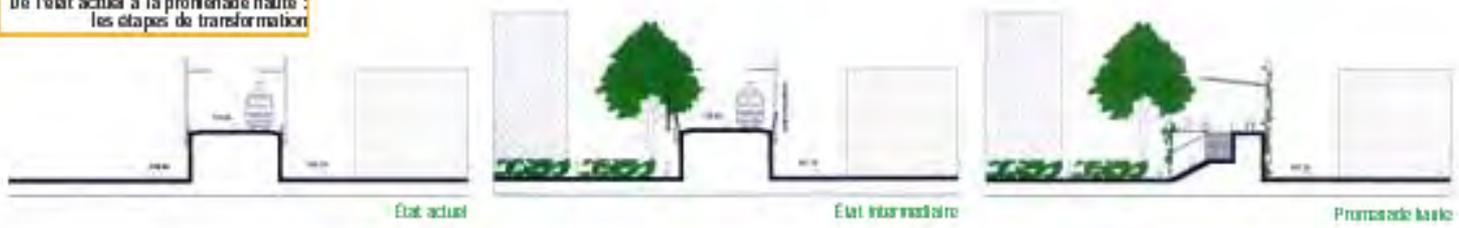
<https://lyonconfluence.wordpress.com>





- Première phase d'aménagement autour de la place Nautique et déjà 300 000 m² livrés d'ici 2011.
- Autour de la gare Perrache, améliorer les échanges nord-sud, repenser les espaces publics.
- Le quartier Sainte-Blandine sera placé sous le signe de l'écorénovation avec la participation au plan climat du Grand Lyon.
- Deuxième phase à partir de 2011. Au nord, concevoir une ville douce et, au sud, valoriser la créativité.

De l'état actuel à la promenade haute : les étapes de transformation



Fase 1



<http://www.lyon-confluence.fr>







Fase 2



- Îlots du quartier existant
- Îlots programmés en 1^{re} phase
- Espace public
- Espaces verts
- Sites en mutation
- Localisation possible d'une halte ferroviaire
- Pointe de La Confluence: mise en valeur du site exceptionnel
- Îlots traversants végétalisés de la 2^e phase
- Aménagement paysager du quai Perrache
- Cheminement public
- Pont des Girondins
- Nouveaux franchissements des fleuves dédiés aux modes doux
- Prolongement du tramway T1 jusqu'à la station Debourg
- Passages piétonniers sous la voie ferrée







Des aménagements au fil de l'eau

de 2010 à 2014 et pour les années à venir...

Découpée en plusieurs opérations distinctes, la réalisation de « Rives de Saône » dans son intégralité s'étend sur plusieurs années. Certains projets aboutiront d'ici 2014, d'autres seront achevés à plus longue échéance.

Entre Saône urbaine et Saône bucolique, chacun de ces aménagements prendra en compte les spécificités des lieux concernés, tout en conservant une logique d'aménagement global de l'ensemble des rives de Saône.

Saône bucolique

1 LES MARCHES DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE
Dans cette opération, l'enjeu est de conforter la centralité de la commune et de renforcer son lien avec la rivière. Cet aménagement passera par l'amélioration des accès aux berges, la mise en valeur des espaces au fil de l'eau, le développement des activités nautiques, mais aussi l'aménagement de l'espace dédié au marché. [Horizon 2016]



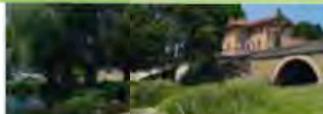
2 LA LOUPE D'ALBIGNY-SUR-SAÔNE ET COUZON-AU-MONT-D'OR
Le site, en contact direct avec la Saône, a un fort potentiel d'usages en lien avec la rivière. L'aménagement envisagé mettrait en valeur cet espace naturel de grande qualité et favoriserait le développement d'activités nautiques. [Horizon 2016]



3 LA PROMENADE DES GUINGUETTES DE ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE
Une grande promenade à l'échelle du Val de Saône sera aménagée : elle permettra de relier les guinguettes à l'écluse de Rochetaillée-sur-Saône et le barrage de Couzon-au-Mont-d'Or au Nord. Elle sera reliée à la promenade de Fontaines-sur-Saône au Sud et rattachée aux sentiers des Monts d'Or et du Franc Lyonnais. Cette promenade intégrera le chemin de la plage, déjà fortement utilisé par les Grands Lyonnais grâce aux nombreuses guinguettes, aux espaces de pique-nique, de jeux, de détente et à la halte fluviale. [D'ici 2014]



4 LA PROMENADE DE FONTAINES-SUR-SAÔNE
La promenade sera mise en valeur et reliée à la fois à la halte fluviale, à la promenade des Guinguettes de Rochetaillée-sur-Saône et au grand parcours de promenade de la voie de la Dombes. De nouveaux chemins offriront une ouverture importante sur le centre de la commune. [D'ici 2014]



5 L'ILE ROY À FONTAINES-SUR-SAÔNE ET COLLONGES-AU-MONT-D'OR
Ce site, espace naturel sensible, est déjà un lieu de refuge et de préservation des richesses naturelles du Val de Saône. L'aménagement des rives de Saône prévoit de mettre en place une gestion encore plus efficace de ce site exceptionnel, un projet sur lequel pourrait être développée une île école sur la thématique environnementale et écologique. [Horizon 2016]



LES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE DU VAL DE SAÔNE :

Différents itinéraires de randonnée en bord de rivière existent déjà dans le Val de Saône. Le projet « Rives de Saône » permettra, lorsque ces itinéraires sont interrompus, leur continuité et la mise en valeur du patrimoine naturel existant. D'ici 2014, la promenade des Castors à Collonges-au-Mont-d'Or, la halte fluviale de Curis-au-Mont-d'Or et le « Belvédère » de Couzon-au-Mont-d'Or pourront être aménagés.



Rives de
Saône.
Un grande
progetto di
territorio

Des aménagements au fil de l'eau

Saône urbaine

6

L'ANCIENNE ÉCLUSE DE CALUIRE-ET-CUIRE

Cette écluse fait partie du patrimoine fluvial de la Saône. Aujourd'hui peu valorisée, son aménagement concernera l'ensemble du site, en favorisant les activités touristiques et sportives et en offrant un point de vue imprenable sur l'île Barbe. [D'ici 2014]



7

LE CHEMIN NATURE À LYON 4^e ET CALUIRE-ET-CUIRE

Le chemin naturel entre le bas-port Gillet et l'ancienne écluse de Caluire-et-Cuire sera aménagé en intégrant les usages nautiques déjà existants. Les différents quartiers alentours seront tous reliés à ce chemin. [D'ici 2014]



8

LES QAIS DE L'INDUSTRIE À LYON 9^e

Avec la création de la voie nouvelle J. Carret, le quai du Commerce va être libéré d'une part importante de la circulation automobile de transit. Le nouveau quartier de l'Industrie pourra alors être relié à la rivière grâce à un aménagement complet des quais du Commerce, Sédaillan et Carrié, des façades des immeubles jusqu'au bord de l'eau. Cet aménagement favorisera les déplacements modes doux, confortera les activités économiques et de quartier, et valorisera les liens avec le quartier de Saint-Rambert et l'île Barbe. [Horizon 2016]



9

AMÉNAGEMENT DU BAS-PORT GILLET À LYON 4^e

Entre le Pont Koenig et le futur pont Schuman, en plus de l'aménagement d'une grande promenade piétonne faisant le lien entre le cheminement de centre-ville et le chemin nature, des espaces de proximité seront réalisés, pour que les riverains puissent profiter pleinement des rives de la Saône. [D'ici 2014]



10

LA PROMENADE DU « DÉFILÉ » DE LA SAÔNE À LYON 1^{er} ET LYON 2^e

Un cheminement piétonnier de 3 km, au plus près de l'eau en rive gauche de la Saône, sera créé du quai Saint-Vincent au quai Tilsitt. Il permettra de se réapproprier les bas-ports aujourd'hui interrompus dans le défilé de la Saône et reliera la rivière aux différents quartiers limitrophes, donnant ainsi une nouvelle image de la ville tout en mettant en valeur son patrimoine historique et architectural. La réalisation de ce cheminement passe par la création de 1,7 km d'estacades cumulées le long de la Saône. [D'ici 2014]



11

LE NOUVEAU PARC SAINT-ANTOINE À LYON 1^{er} ET LYON 2^e

La construction d'un nouveau parc de stationnement Saint-Antoine, situé sous le quai Saint-Antoine et la place d'Albon, commencera dès 2012. Une fois ouvert, le parc actuel pourra être démoli pour une reconquête complète de l'espace au fil de l'eau pour les Grands Lyonnais. [Horizon 2016]



12

LES TERRASSES DE LA PRESQU'ÎLE À LYON 1^{er} ET LYON 2^e

L'espace libéré par la démolition du parc Saint-Antoine actuel permettra la réalisation d'un vaste espace public, reliant la Presqu'île à la Saône. Une ouverture nouvelle, un nouveau point de vue sur la rivière, des espaces de jeux, de détente, de rencontre... Le centre de Lyon va redécouvrir sa rivière ! [Horizon 2017]



13

LA PASSERELLE DU PALAIS DE JUSTICE À LYON 5^e

En attendant la construction du futur parking Saint-Jean, la démolition de l'actuel et la libération des bas-ports pour une mise en valeur du Vieux Lyon, le débouché de la passerelle du Palais de justice va être aménagé pour améliorer la liaison modes doux entre les quartiers Saint-Jean et la Presqu'île. [D'ici 2014]



14

AMÉNAGEMENT DU BAS-PORT RAMBAUD À LYON 2^e

Avec l'aménagement des bas-ports Rambaud et plus particulièrement de l'espace sous le pont Kitchener-Marchand, relier la Confluence à la Presqu'île à pied ou à vélo deviendra une promenade agréable en bord d'eau. [D'ici 2014]



CHIFFRES CLÉS :

- 50 km de rives
- 14 communes
- 5 arrondissements lyonnais
- 13 sites de projet



Depuis le 1er septembre 2013, la majeure partie des rives de Saône est ouverte au public. De Fontaines à Rochetaillée, puis de Caluire à Lyon, cette première phase du projet **concerne 7 sites pour 15 km de promenade piétonne au fil de l'eau.**

© cosmologique - B&B Design
Photos : Laurence Canière - ITEM - Jacques Leoni
Illustrations : Hémédrans
Perspectives : Archi@pprié ADP Architectes - SPL Lyon Confluence

Travaux devant le Palais de Justice



Rive davanti a Pont Gillet



Terrasses de la Presqu'île

- les Rives de Saône déjà aménagées, en provenance de l'île Barbe ou de la Confluence.

LE JARDIN FLUVIAL EN AMONT DU PONT
MARÉCHAL JUIN.



<https://www.grandlyon.com/projets/terrasses-presquile.html>

Terrasses de la Presqu'île

La traversée de la place Saint-Nizier sera plus directe entre le nord et sud.
Les paysagistes ont finalement retenu une essence d'arbre plus résistante
au milieu urbain pour agrémenter cette place.



Un escalier a été ajouté au niveau du pont Maréchal Juin
pour faciliter l'accès au bas-port depuis le quai haut.

Créer un jardin le long de la Saône en plein cœur de Lyon constitue un véritable défi. Chaque année, la rivière déborde et inonde ses rives. Face à ces débordements, l'aménagement des rives de la Saône implique de s'adapter avec intelligence à la rivière.



La végétation et les îles du futur jardin sont conçues pour résister aux crues de la rivière.

Comment construire un jardin qui résiste aux crues et reste esthétique même complètement immergé ? Pour relever ce défi, les hydrologues ont d'abord étudié la montée de la Saône à cet endroit. Avec les paysagistes, ils ont imaginé la création de bosquets qui deviennent de véritables îles végétales lors des crues. Rien n'est laissé au hasard : la forme de ces îles et leur disposition sont conçues pour réduire les courants. La végétation choisie est adaptée aux terrains humides mais aussi aux périodes de sécheresse,

avec un système de racines très dense pour résister à la force de l'eau. Du côté du mobilier et des revêtements, les matériaux sont retenus pour leur résistance aux inondations, comme pour les rives déjà aménagées, et les bancs sont positionnés de manière à ne pas gêner l'évacuation de l'eau lors des décrues.

La terrasse intermédiaire où se situent le square et les jeux pour enfants est surélevée d'1,60 m par rapport à la promenade au bord de l'eau : elle sera donc inondée moins souvent !

La promenade des guinguettes de Rochetaillée-sur-Saône



Anneau Bleu, La Feysse, Carré de Soie. Relazioni di scala territoriale e permeabilità urbana

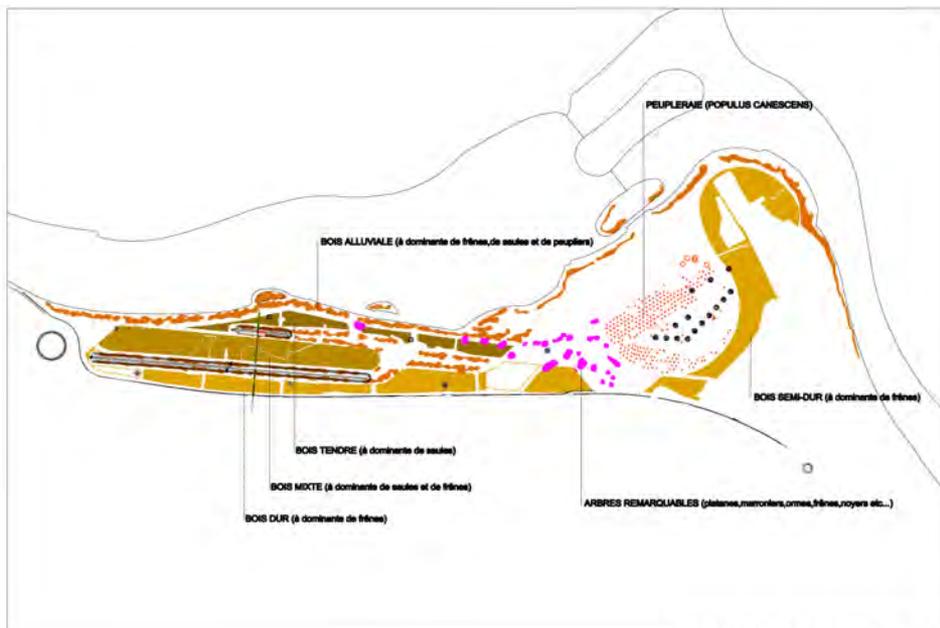


La Feyssine. La natura entra in città



Parc naturel urbain de la Feyssine





TYPLOGIE DES BOISEMENTS



TYPLOGIE DES PRAIRIES ET DES HAIES





Carré de Soie. Un nuovo quartiere misto, una porta di accesso al parco





À proximité immédiate du Carré de Soie, les 2500 hectares du Grand Parc de Miribel Jonage constituent un lieu unique en son genre pour la balade, la détente et le sport. Un poumon vert directement accessible à pied ou à vélo, le long du canal de Jonage. L'aménagement des berges du canal de Jonage sur 40 km constitue l'une des opérations phare de l'Anneau Bleu, projet ambitieux de mise en valeur du secteur Rhône amont.

40 KM DE BERGES AMÉNAGÉES

3 PRINCIPAUX ACTEURS DU PROJET :
GRAND LYON,
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT
DU CANAL DE JONAGE,
EDF

2 PARTENAIRES :
RÉGION RHÔNE-ALPES,
COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

DÉBUT DES TRAVAUX : 2010

MISE EN SERVICE : 2011 POUR LA RIVE GAUCHE ET POUR UNE PARTIE DE LA RIVE DROITE ENTRE LE PONT DE CUSSET ET LE PONT DE CROIX-LUIZET



LES BERGES DU CANAL

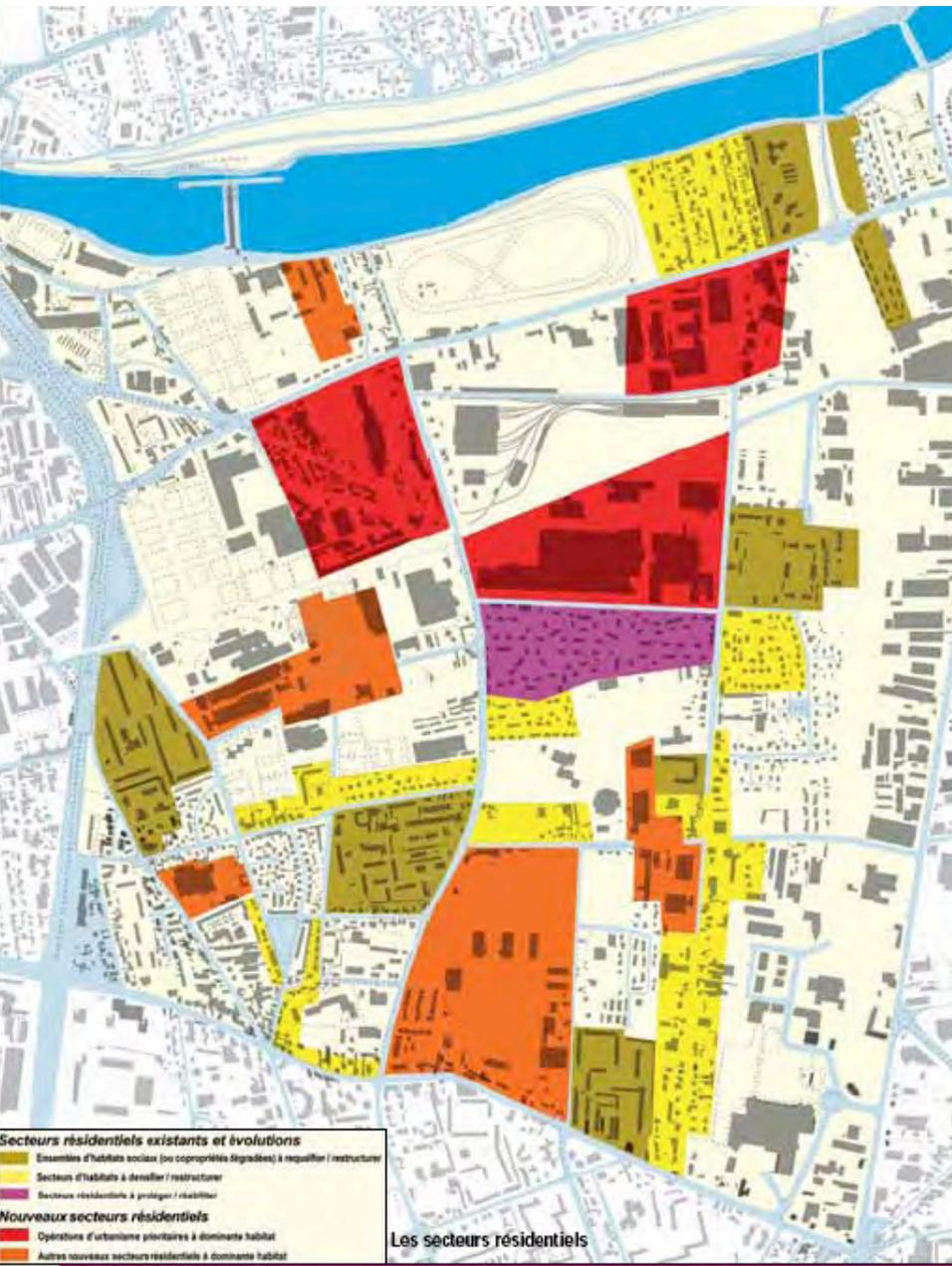
Entre le pont de Cusset et le pont de La Soie, les berges du canal limitent au Nord le territoire du Carré de Soie. Espace de détente et de promenade, le projet d'aménagement de ces berges s'inscrit dans une démarche de développement durable avec la mise en place de pistes modes doux, la mise en valeur de la végétation et la protection des milieux naturels.

CAREDO

Le canal de Jonage, avec le Grand Large, est depuis toujours un territoire privilégié pour la pêche. Dans la continuité immédiate du pôle commercial et de loisirs et des activités de l'UCPA au cœur de l'hippodrome, Caredo sera un point d'attraction sur les berges du canal.

Ce centre de découverte des milieux aquatiques, associé à un parc de pêche, permettra à toute la famille de retrouver un véritable lien avec l'eau et ses mystères.

Ricuciture urbaine



STRUCTURER LE PROJET PAR LE VÉGÉTAL

LE PARC HABITÉ

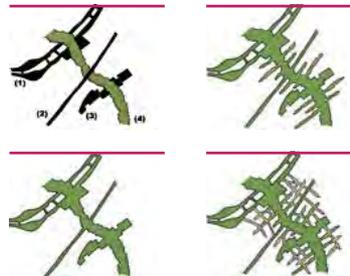
Historiquement, l'urbanisation du secteur a permis de conserver des espaces paysagers de grandes qualités, laissant ainsi un « capital naturel » au site.

Le développement du Carré de Soie doit être celui d'une ville-parc, combinaison de bâtiments dans un écrin boisé dense.



LA PROMENADE JARDIN

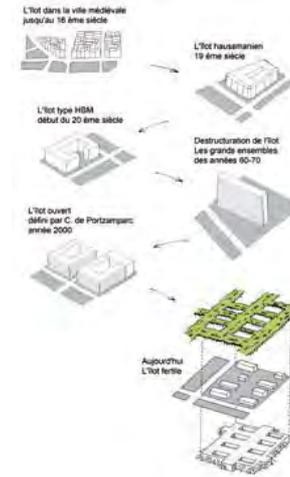
La promenade-jardin est un élément fondamental du Projet urbain. Elle s'appuie sur des espaces libres structurants, le canal de Jonage et ses berges (1), le corridor du tramway T3 (2) et la chaîne des stades (3). Elle relie ces entités par un vaste et large espace végétal de déambulation orienté Nord/Sud (4). Cette promenade-jardin met en cohérence une série d'espaces existants ou à créer, aux vocations initiales différentes : le parc de la Rize en rive droite du canal, le canal de Jonage lui-même, l'hippodrome, le Parc Central de part et d'autre du tramway T3, la petite Cité TASE, cité-jardin emblématique, le parc de la Mairie annexé et enfin le Parc Sud débouchant sur la route de Genas.



L'ÎLOT FERTILE

La caractéristique principale des centres urbains classiques se définit à partir de deux éléments : la voirie et le bâti. Dans ce type de configuration, l'espace privé (le bâti) structure l'espace public (voiries et espaces plantés) qui devient alors une simple résultante de l'emprise des constructions. Le Parc Habité du Carré de Soie inverse ce principe. Le projet est conçu prioritairement comme un grand parc dans lequel viendront d'ordonner des espaces ouverts destinés à la construction (logements, activités, équipements) respectant la composante végétale.

Les îlots urbains



Le réseau fertile de pleine terre

Il s'agit de créer un réseau vert, terre générique pour déposer un maillage de constructions abritées, derrière lequel apparaissent des constructions.



LA GESTION PAYSAGÈRE DES EAUX PLUVIALES

L'eau disponible dans les sols de plantations est une des caractéristiques majeures des sols fertiles. Elle favorise tout à la fois la vie microbienne et organique du sol. Elle facilite le transport des nutriments présents dans le sol vers les racines puis concourt à l'élaboration de la sève, nourriture indispensable à l'épanouissement des parties aériennes des plantes.

Pétouse reconverte en bassin sec de rétention



L'îlot fertile, une réponse au problème d'évacuation des eaux pluviales

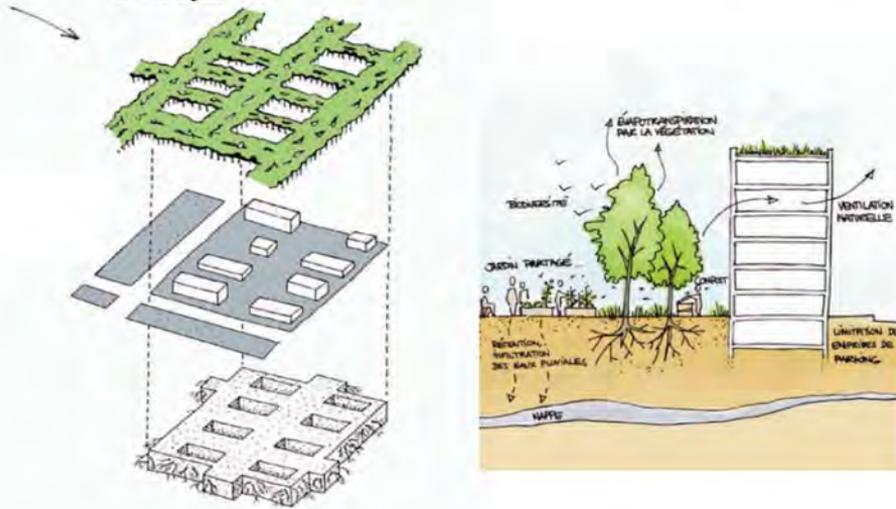
Au Carré de Soie, le sol est urbain, donc l'imperméabilisé. Cela entraîne une augmentation des contraintes techniques de gestion d'eau pluviales à évacuer. Il s'agit d'apporter des solutions de gestion des eaux pluviales en dessous des bâtiments. Traditionnellement, les techniques employées consistent à diriger les eaux vers l'axe fondamental pour le Carré de Soie, de rendre vers des solutions de l'axe au contraire de celui-ci, participer à qualifier demain l'espace public du Carré de Soie et plus particulièrement son ambiance végétale.



2. DE L'ESPRIT PARC À L'ESPRIT JARDIN : LE PAYSAGE

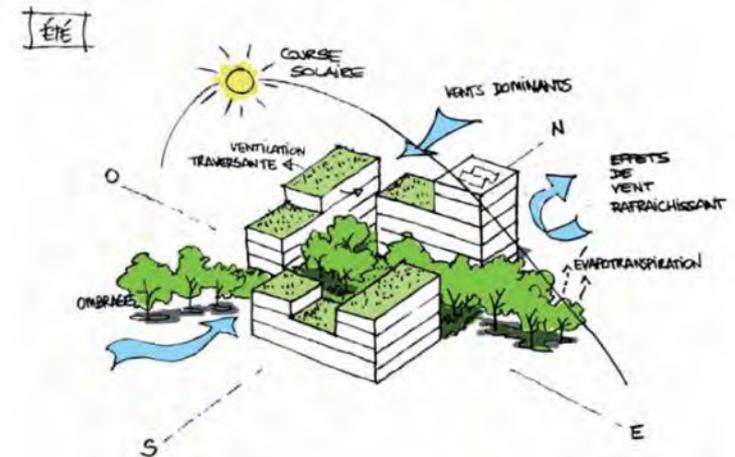
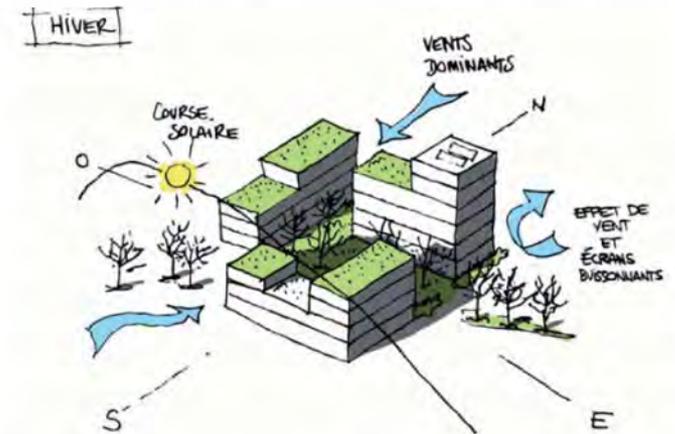
HABITÉ

- . Déployer l'esprit du Parc et des Jardins à travers les quartiers
- . Diffuser l'identité végétale aux îlots privés, le principe d'îlot jardin



3. BIEN-ÊTRE ET CONFORT URBAIN, POUR UN QUARTIER QUI RESPIRE

- Ilot fertile / îlot ouvert
- Confort d'été (îlot de fraîcheur) et d'hiver





3. CYCLE DE L'EAU: RENDRE L'EAU VISIBLE

- Ramener la présence de l'eau
- Gestion alternative de l'eau pluviale



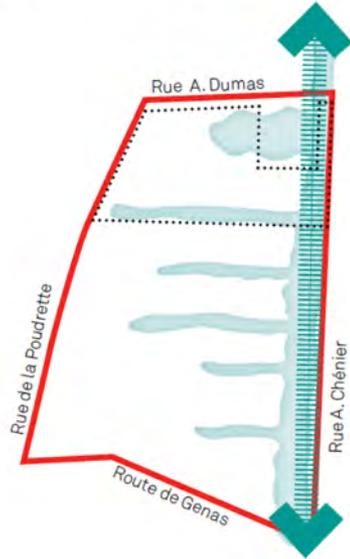
Noûe urbaine de rétention , Noisy le grand



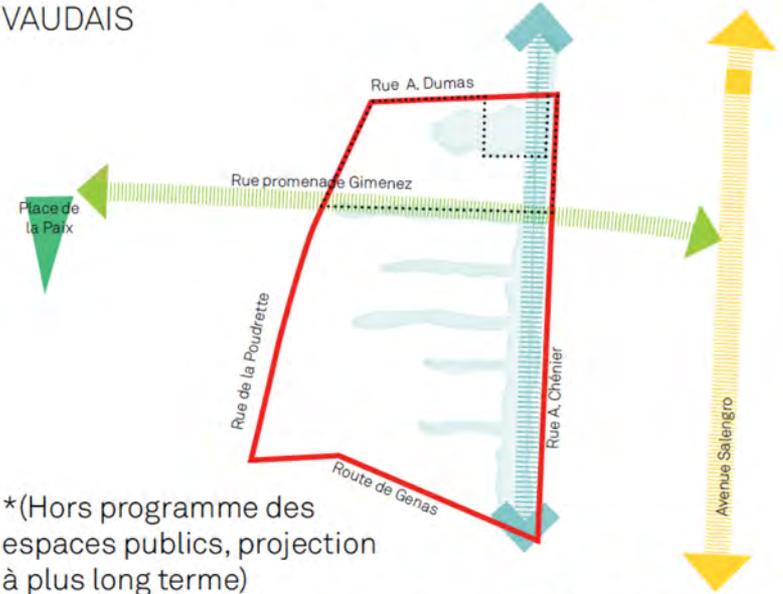
Tranchée drainante et noue de rétention, Noisy le grand



2. LA PROMENADE JARDINÉE, FUTURE COLONNE VERTÉBRALE DU CARRÉ DE SOIE

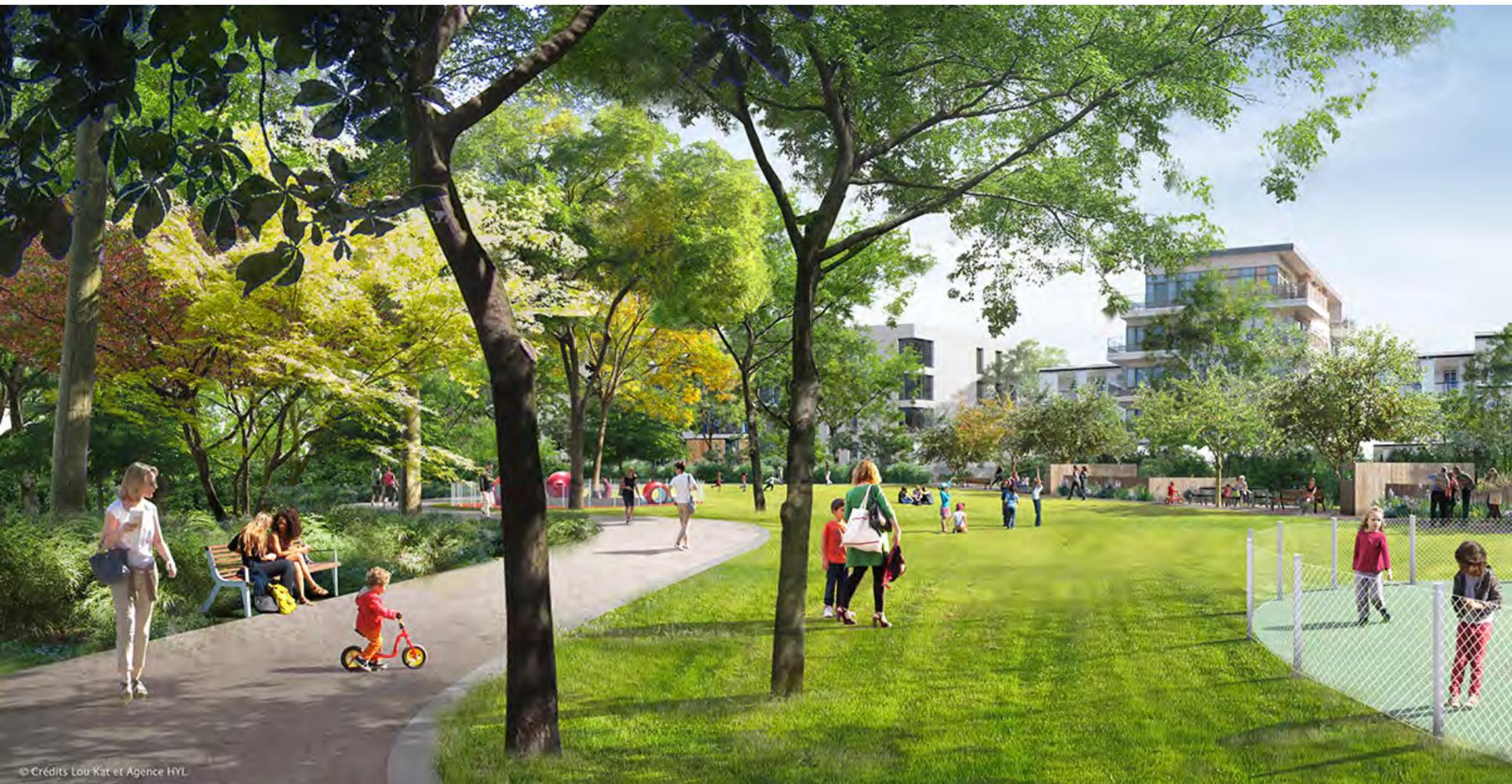


3. LA RUE PROMENADE GIMENEZ*, UN LIEN FORT ENTRE LES POLES DU QUARTIER VILLEURBANAIS ET VAUDAIS



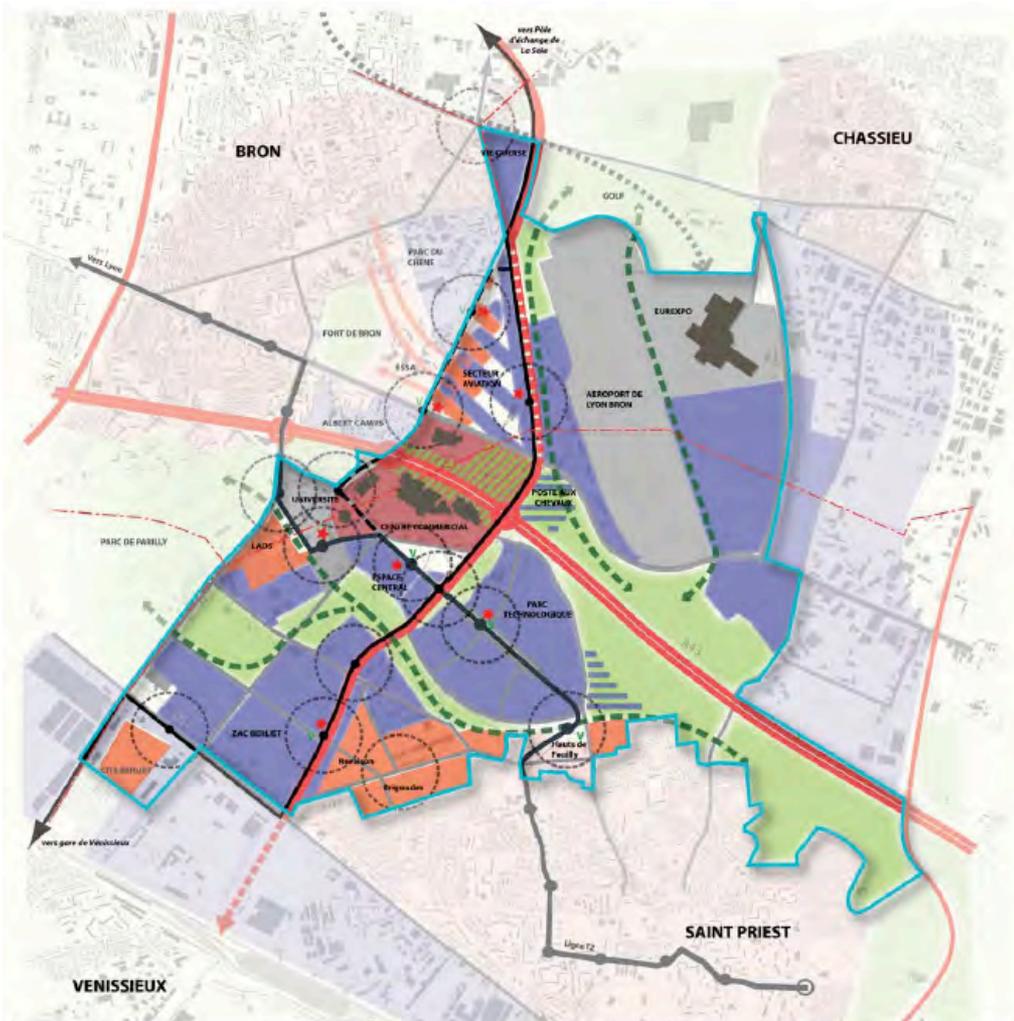
*(Hors programme des espaces publics, projection à plus long terme)







Porte des Alpes. Può non esserci contraddizione tra produzione e natura

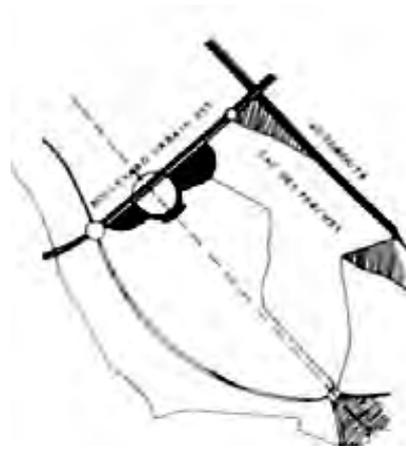
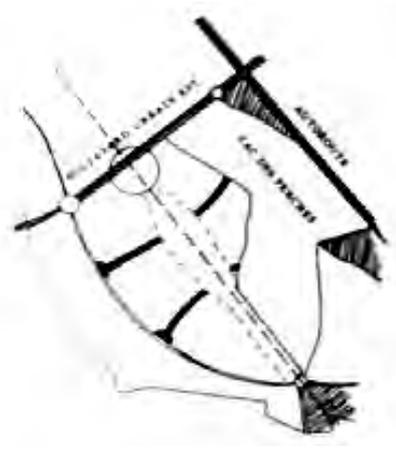
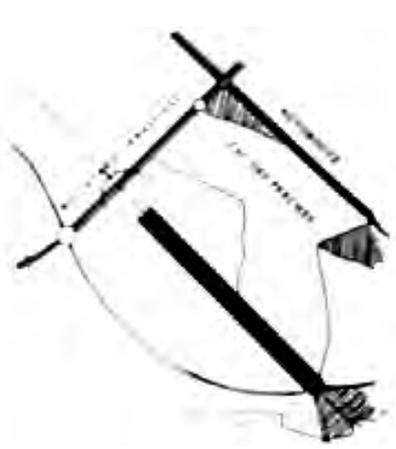
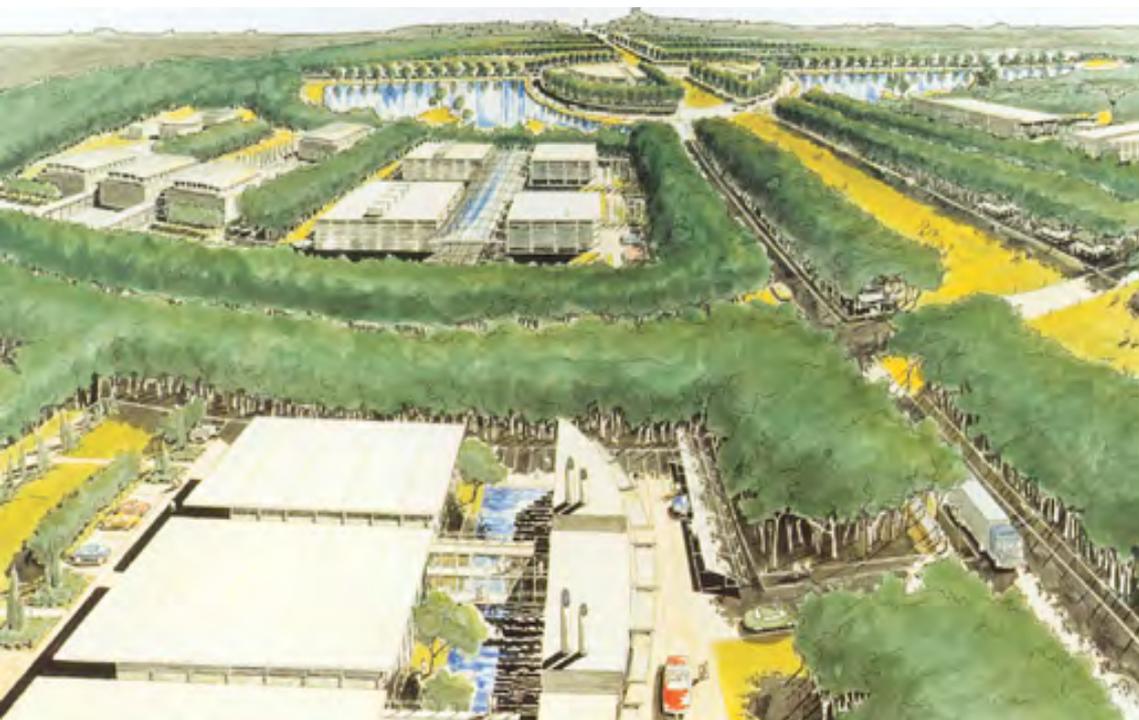


Espaces de projets/existants	Trame paysagère	Réseaux de transports en commun
<ul style="list-style-type: none"> Espace à dominante habitat projet/existant Espace à dominante activités projet/existant Zone commerciale existante (Ikea, Auchan, ...): requalification sans possibilité d'extension Grands Equipements Aire privilégiée de densification urbaine (Diamètre = 500 mètres) Conditions d'implantation possibles: incitation à l'utilisation des TC, maîtrise du stationnement Centres de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Parcs, espaces paysagers, de loisirs et agricoles à maintenir ou à créer Coulée verte ou corridor écologique à développer Modes doux <ul style="list-style-type: none"> Zones privilégiées d'aménagement d'un réseau cyclable en lien avec la mise en place de 'stations vélos' (Diamètre = 1 km autour du symbole) Infrastructures routières <ul style="list-style-type: none"> A43 Rocade Est/BUE 	<ul style="list-style-type: none"> Tramway T2 Principe de desserte ligne TC radiale Ligne de bus A8 (à l'étude) Limite administrative

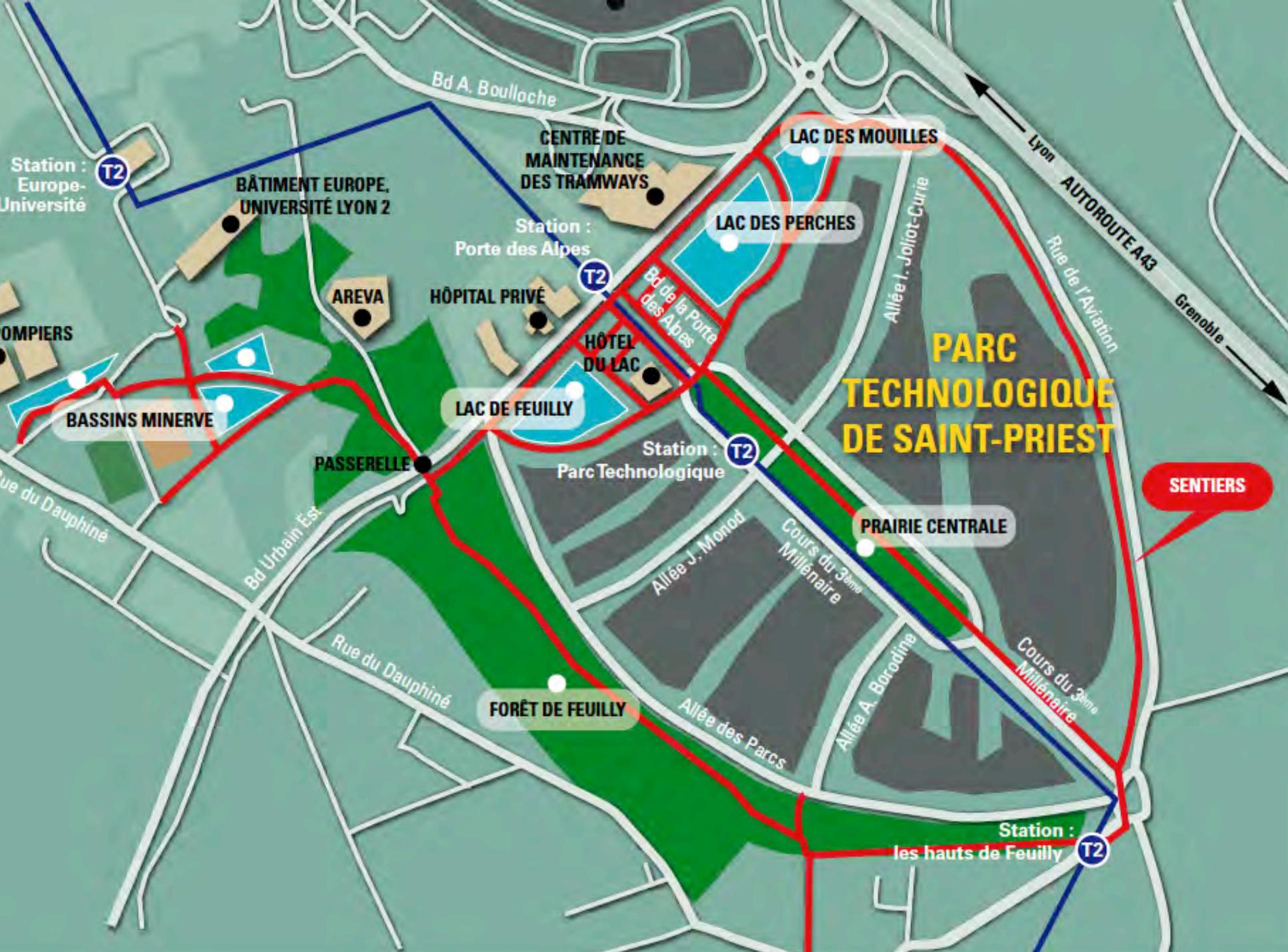
Echelle : 0 100 200 m

GRANDLYON
aménagement urbain

ECOSPATIA







PARC TECHNOLOGIQUE DE SAINT-PIEST

SENTIERS

BASSINS MINERVE

LAC DE FEUILLY

LAC DES PERCHES

LAC DES MOUILLES

FORÊT DE FEUILLY

PRAIRIE CENTRALE

BÂTIMENT EUROPE, UNIVERSITÉ LYON 2

CENTRE DE MAINTENANCE DES TRAMWAYS

Station : Porte des Alpes

HÔPITAL PRIVÉ

HÔTEL DU LAC

AREVA

PASSERELLE

Station : Parc Technologique

Station : les hauts de Feuilly

T2

T2

T2

T2

Lyon

AUTOROUTE A43

Grenoble

Bd A. Bouloche

Allée I. Joliot-Curie

Allée J. Monod

Allée des Parcs

Allée A. Borodine

Cours du 3^{ème} Millénaire

Cours du 3^{ème} Millénaire

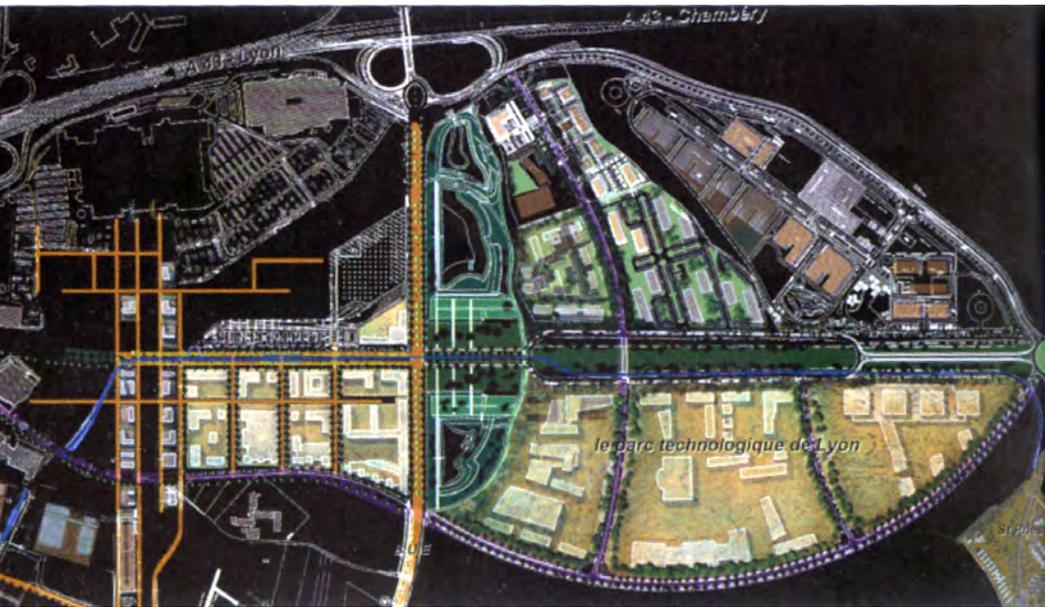
Bd Urbain Est

Rue du Dauphiné

Rue du Dauphiné

OMPIERS

Station : Europe-Université





Bibliografia sintetica

www.grandlyon.com (grands projets)

E. Marchigiani (2002), “Lyon 1992-2010. Strategie e progetti per la città contemporanea”, Planum, www.planum.net

E. Marchigiani (2005), *Paesaggi urbani e post-urbani*, Meltemi, Roma